



Nouveauté dans la collection *Insee Références* : « **Emploi et salaires** » - Édition 2011

L'Insee présente le panorama de la situation de l'emploi et des salaires en France ainsi que leurs évolutions.

Parmi les nombreuses contributions, l'ouvrage approfondit deux sujets :

- *Les circonstances qui conduisent les salariés à changer d'entreprise ;*
- *Les transformations du paysage social européen entre 2000 et 2009.*

En complément, une « vue d'ensemble » retrace l'évolution de l'emploi et des salaires observée suite à la crise. Elle remet également en perspective ces évolutions récentes avec celles observées depuis 1990.

■ **Dans quelles circonstances les salariés changent-ils d'entreprise ?**

○ **La moitié des changements d'entreprise sont consécutifs à une démission**

En moyenne, sur la période 2003-2009, 3 % des personnes toujours en emploi à six mois d'intervalle ont changé d'entreprise. Parmi ces changements, **53 % résultent d'une démission**, 33 % de la fin d'un contrat à durée déterminée (CDD), 12 % d'un licenciement, 2 % d'autres situations.

En tenant compte des caractéristiques des salariés et des emplois, **le contrat de travail, la durée de la vie professionnelle et la taille d'entreprise** sont les facteurs les plus déterminants pour expliquer les mobilités professionnelles : les personnes en CDD ou en contrat d'apprentissage changent 3,8 fois plus souvent de travail que ceux en CDI ; les moins expérimentés 2,2 fois plus que ceux en fin de carrière ; et les salariés des petites entreprises 1,6 fois plus que ceux des plus grandes.

○ **La recherche d'un travail plus intéressant, premier motif de démission**

La raison principale des démissions la plus souvent évoquée est la recherche d'un **travail plus intéressant (53 %)**. Ensuite, vient **l'insuffisance du salaire (19 %)** ; puis des considérations liées aux conditions de travail : la recherche d'un **emploi moins pénible ou mieux adapté (9 %)** ou d'un travail dont **le rythme soit plus adapté ou plus souple (8 %)**.

Enfin, **11 %** des mobilités choisies sont liées à des **raisons géographiques**, que ce soit à cause du temps de transport jugé trop long ou directement suite à un déménagement (5 %).

○ **Des motivations différentes entre les femmes et les hommes**

Par rapport aux femmes, **les hommes** démissionnent **davantage pour des raisons salariales (+ 6 points)**. **Les femmes** évoquent plus souvent les **conditions de travail (+ 3 points)** et des **considérations géographiques (+ 5 points)**.

Les **cadres** démissionnent nettement plus souvent pour trouver **un emploi plus intéressant** (entre + 10 et + 18 points). Parallèlement, les conditions de travail sont pour eux un facteur moins déterminant, notamment par rapport aux employés et ouvriers non qualifiés (- 16 points).

▪ Les transformations du paysage social européen entre 2000 et 2009

○ Deux phénomènes marquants : la progression de l'activité des femmes et l'élévation générale du niveau de formation

De 2000 à 2009, l'emploi en Europe a **crû de 9 %**, selon les résultats de l'enquête européenne sur les forces de travail, portant ainsi à 207 millions le nombre de personnes en emploi. Cette croissance de l'emploi s'est accompagnée de deux phénomènes : la **montée de l'activité féminine** et **l'élévation générale du niveau de formation**.

Alors que le taux d'emploi des hommes est resté stable sur la période (71 %) celui des femmes est passé de **54 % à 59 %**. Dans le même temps, le **nombre de diplômés du supérieur** en emploi a **augmenté de 20 %**.

○ Recul de la part des agriculteurs, artisans et commerçants, chefs d'entreprises, employés et ouvriers, hausse de celle des cadres et des professions intermédiaires

Entre 2000 et 2009, la part dans l'emploi des agriculteurs, artisans et commerçants a **diminué de 1,7 points** (11,4% en 2009 contre 13,1% en 2000). La part des ouvriers et des employés a elle aussi diminué, de **2,6 points** (51,8 % contre 54,4 %). Au sein de cet ensemble, on observe un déplacement des emplois de la catégorie des ouvriers qualifiés vers celle des employés non qualifiés du commerce et des services directs aux particuliers.

A l'inverse, la part des cadres, des professions intellectuelles et des professions intermédiaires a **augmenté** quant à elle de **4,2 points** (36,8 % contre 32,6 %).

○ L'emploi en France : des différences avec le reste de l'Europe

La structure française de l'emploi par catégories socioprofessionnelle diffère quelque peu de la moyenne européenne. Les **indépendants, agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise** y sont **moins nombreux** (part inférieure de 5 points, 6,2% contre 11,5% en Europe) ; à l'opposé, les parts d'**ingénieurs, de professions intermédiaires et d'employés qualifiés** sont **plus importantes** en France (part totale supérieure de 5 points, 61 % contre 55,8 %). Ceci reflète un développement accru des services en France et plus généralement dans les pays de l'Ouest de l'Europe.

A contrario, l'économie française emploie **moins d'ouvriers qualifiés** que l'économie européenne (part inférieure de 2 points, 16,2 % contre 18,1 %). La part des **personnels non qualifiés** est **plus élevée** en France qu'en Europe (2 points de plus, 11,8 % contre 9,8 %) et leur évolution est beaucoup plus rapide en France qu'en Europe (+ 36 % contre + 15 % en Europe).

▪ Vue d'ensemble : les évolutions de l'emploi et des salaires suite à la crise

○ Recul marqué de l'emploi en 2009, redressement en 2010

En 2009, le marché du travail connaît les plus fortes destructions d'emploi salarié jamais observées depuis l'après-guerre : 248 000 emplois sont perdus, la plupart au premier semestre, après 151 000 emplois perdus en 2008. À la fin de l'année 2009, la situation se redresse et au cours de l'année 2010, l'emploi marchand s'accroît de 125 000.

Au regard de la chute de l'activité économique observée en 2009, ce repli de l'emploi se révèle, en fait, inférieur à ce que l'on aurait pu prévoir. Par ailleurs, l'emploi repart à la hausse dès début 2010, ce qui conduit à une baisse de la productivité apparente du travail en 2009-2010.



- **Stabilité du salaire moyen par tête en 2008, puis hausse de 1,2% en moyenne en 2009 et 2010**

La dégradation du marché du travail a pesé sur les évolutions salariales. En moyenne annuelle, le **salaire moyen par tête** du secteur marchand non agricole s'accroît en **2009 de 1,3 %** en euros courants, contre plus de 2,8 % l'année précédente. Il accélère à partir de fin 2009 et ralentit légèrement fin 2010 ; il est, au 4^{ème} trimestre de 2010, supérieur de **2,4 %** au niveau atteint un an auparavant.

Le ralentissement du salaire nominal est intervenu en 2009, année de faible inflation. Aussi, après une quasi-stabilité en 2008, le salaire moyen par tête en euros constants augmente de 1,2% en moyenne en 2009 comme en 2010.

▪ **Vue d'ensemble : 1990 - 2008 : évolution de l'emploi et des salaires**

- **Hausse de 13% de l'emploi entre 1990 et 2008**

Sur la période 1990-2008, l'emploi s'accroît de 13 %, croissance tirée par celle de l'emploi salarié, privé comme public. Cette croissance de l'emploi, plus rapide que celle de la population en âge de travailler, a permis **une augmentation du taux d'emploi des 15-64 ans de 3 points**. Cette hausse a avant tout profité aux femmes. A contrario, le taux d'emploi des plus jeunes, les 15-24 ans, s'est réduit, reflétant la hausse de leur scolarisation du moins jusqu'en 1995.

- **+ 0,5% par an en euros constants pour les salaires nets des temps complet entre 1990 et 2008**

Sur la période 1990-2008, la croissance **des salaires moyens est de + 0,5 % en moyenne annuelle et en euros constants** pour les salariés à temps complet du secteur marchand non agricole. Cette légère progression est avant tout portée par l'augmentation de la qualification du travail. Sans prise en compte de cet effet, la hausse est de 0,2 % par an. Le dynamisme du Smic, notamment sur la période 1995-2005, entraîne une légère réduction des écarts entre le bas et le milieu de la distribution des salaires des temps complets.

« **Emploi et salaires** » : les autres travaux disponibles dans l'ouvrage

- **Une faible adéquation entre spécialité de formation et emploi exercé**

61% des actifs de 15 à 55 ans ont une **spécialité de formation** professionnellement ciblée. Parmi eux, seuls **40 %** ont un **emploi en adéquation** avec celle-ci et ce sont les titulaires de bac+2 et bac+5 qui sont le plus souvent en adéquation, à l'opposé des titulaires de baccalauréats professionnel ou technologique.

L'adéquation entre spécialité de formation et domaine d'emploi a un impact positif sur le salaire, nettement moins important cependant que le niveau de diplôme. Cet impact est globalement plus fort pour les niveaux de diplômes élevés. L'adéquation est plus élevée pour les spécialités de la santé, de l'esthétique, de la formation pédagogie, du transport, de la finance et de l'informatique.

- **Les effets des hausses de Smic sur les salaires entre 2006 et 2009**

A la **suite d'une revalorisation du Smic**, les salaires supérieurs au Smic augmentent également. Cet effet indirect est qualifié d'**effet d'entraînement ou de diffusion**. Il traduit la nécessité pour les entreprises de maintenir une certaine hiérarchie entre les différents niveaux de la grille salariale et de ménager une progression salariale suffisamment incitative auprès de leurs salariés.

En moyenne entre 2000 et 2008, les salaires compris entre 1 et 1,1 Smic ont progressé de 1,4 %, entre les deuxième et troisième trimestres, juste après la revalorisation du Smic qui avait lieu, jusqu'en 2009, au 1^{er} juillet. Ceux compris entre 1,1 et 1,2 Smic ont augmenté de 0,9 % et ceux compris entre 1,2 et 1,3 Smic de 0,7 %. Au-delà de 1,4 Smic, l'évolution des salaires est de 0,5 % en moyenne.

- Une **trentaine de fiches thématiques** décrivent les **caractéristiques de l'emploi** et présentent **les salaires selon différents critères (secteurs d'activité, âge, sexe, etc.)**
- Des **comparaisons régionales et européennes** complètent l'ensemble.



Comment se procurer l'ouvrage ?

Pour les journalistes :

Ce document est disponible au Bureau de presse de l'Insee :
Tél. 01 41 17 57 57 ou bureau-de-presse@insee.fr

Pour vos lecteurs :

*Cet ouvrage est en ligne gratuitement sur internet www.insee.fr - rubrique [Publiques et services](#)

*L'ouvrage peut être commandé en ligne sur internet - Onglet [Acheter les publications](#)

